



Coup d'œil sur le patrimoine bâti de Cernier. (Photo pif).

MOTION POUR SAUVER LE PATRIMOINE BÂTI

Un habitant de Cernier s'inquiète de l'avenir des bâtiments anciens de son village et plus globalement de la commune. Il a déposé une motion pour en établir l'inventaire et le cas échéant les protéger de la démolition.

Le patrimoine bâti de Val-de-Ruz, et dans le cas précis plus particulièrement celui de Cernier, mérite d'être sauvegardé et protégé. C'est un habitant du village qui est à la base de cette réflexion. Ahmed Muratovic a grandi à Cernier et il avoue aussi une passion pour l'histoire. Cet étudiant en médecine ne manque pas de lever la tête à chaque fois qu'il marche dans les rues de son enfance, il s'émerveille devant des villas anciennes, qui s'inscrivent souvent comme de vrais bijoux architecturaux. Selon Ahmed Muratovic, un seul vieux bâtiment de Cernier fait actuellement l'objet d'une mention adéquate dans le recensement architectural du canton de Neuchâtel (RACN). Il s'agit de l'imposante bâtisse en pierre d'Hauterive occupée autrefois par la Banque cantonale neuchâteloise, sise au pied du giratoire principal du village.

Ahmed Muratovic estime qu'il y a beaucoup d'autres maisons qui possèdent une valeur historique indéniable: «Certaines d'entre elles risquent la démolition en raison d'une pression immobilière croissante». Il est vrai qu'à l'avenir, Cernier est appelé à se développer, à devenir la plaque tournante du Val-de-Ruz, à la suite de l'implantation de cette fameuse gare ferroviaire en 2035.

On n'est y pas encore. Mais Ahmed Muratovic souhaite prendre les devants. Avec l'appui de son parti, ce jeune membre du Conseil général a déposé une motion auprès de l'exécutif vaudruzien dans laquelle il est demandé qu'un inventaire des bâtiments historiques de la commune soit établi et clairement mentionné dans le Plan d'aménagement local, le PAL, qui est en cours d'élaboration. Cela en vue de leur protection.

Cet objet pourrait être traité lors de la prochaine séance du législatif, le 26 avril à la salle de La Rebatte à Chézard-Saint-Martin. Les constructions anciennes foisonnent au Val-de-Ruz et la question est de savoir maintenant quel regard portera l'assemblée sur cette proposition.

Avant cela, en arpentant quelques rues de Cernier (Crêt du Mont-d'Amin, Henri-Calame,...) il est vrai qu'on peut se montrer ébahi devant le nombre de constructions anciennes très ouvragées avec une tourelle par-ci, une arcade par-là, un toit multi-pente ailleurs: «L'ensemble de ces bâtisses datent de la fin du XIX^e, début du XX^e siècle. Elles sont principalement l'œuvre d'un seul architecte, Jean-Ulysse Debély, un enfant des lieux», explique encore Ahmed Muratovic, un passionné, qui espère bien que son cri du cœur sera entendu. /pif

Il suffit de lever l'œil pour découvrir le patrimoine. (Photo pif).

